

Actions stratégiques et tactiques contre le centre de l'islam terroriste



Une nouvelle guerre mondiale est engagée contre l'empire musulman (les 57 états musulmans). La guerre est un affrontement de forces militaires sur des théâtres d'opérations (anciens « champs de bataille ») et la guerre donne la victoire au plus puissant, au mieux armé et au meilleur stratège.

Aujourd'hui, l'empire musulman pratique une guerre sale, lâche, hypocrite et barbare contre le reste du monde par le biais du terrorisme.

Les armées musulmanes stratégiques sont déjà sur nos territoires grâce à la complicité de nos dirigeants politiques français et européens. Il leur manque juste les armes et ce n'est même pas sûr.

Il faudrait fouiller les caves des HLM des zones de non droit et abattre les fausses cloisons...

Lorsqu'ils seront prêts, ils passeront à la phase tactique.

La guerre n'est pas un jeu vidéo. La guerre n'a pas de loi. La guerre, c'est l'ultime combat entre les peuples et les nations.

L'Occident doit se préparer à la guerre qu'il n'a pas connue sur beaucoup de ses territoires depuis la fin de la guerre de 1939-1945.

Cette guerre fera chez nous des dizaines à des centaines de milliers de morts, peut-être des millions. Des villes entières seront détruites et des milliers de villages.

La guerre est depuis toujours une chose inéluctable.

Au cours de l'histoire, les pays d'Europe n'ont jamais connu de trêve bien longue. Quelques années à quelques dizaines d'années. La folie des hommes les a toujours entraînés vers de nouvelles guerres. On ne peut rien y faire.

L'Union Européenne a été créée aussi pour limiter les risques de guerre entre les pays membres. Mais les pays musulmans n'en font pas partie et leurs objectifs sont de soumettre toute l'Europe à leur loi, quel qu'en soit le prix en destructions et en nombre de vies humaines. Cela leur importe peu.

La guerre est donc engagée et déclarée.

L'islam a déclaré la guerre il y a 1400 ans à l'ensemble du monde non musulman, au monde des hommes libres.

L'islam s'est toujours arrangé pour ne pas avoir de « tête ».

C'est plus commode, car il est difficile de taper sur la tête d'un décapité et d'y trouver des responsabilités.

Mais le bon sens, la raison et les faits historiques nous

aident à identifier une tête et un responsable des actes de l'islam.

Il est temps, aujourd'hui, de passer à la vitesse supérieure et d'oublier la phase diplomatique qui dure depuis 1430 ans et n'a jamais abouti à rien. L'heure est venue de développer une stratégie opérationnelle et de préparer à notre tour une action tactique définitive contre l'islam.

Les musulmans respectent les hommes et les peuples forts, disent-ils...

Le centre géographique de l'islam est La Mecque, comme le confirment l'histoire de l'islam et le pèlerinage des musulmans qui se rendent sur ces lieux par millions chaque année, générant pour les saoudiens des profits considérables d'une telle opération commerciale. Les dirigeants saoudiens nomment cette manne « tourisme religieux ». La Mecque est la capitale religieuse et touristique sunnite, historique et politique de l'islam. Une autre ville importante dans l'islam est Le Caire où se trouve l'université Al Azhar et les dirigeants religieux de l'islam.

Il est donc clair que La Mecque est le point de départ historique de cette religion et également le point de départ de toute la haine et de la violence qu'elle déverse sur le monde.

La Mecque est la capitale et le centre de diffusion des non droits de l'homme, de la non démocratie, de la peine capitale pour simple libre expression (critique ou abandon de l'islam ou incitation à abandon), des exécutions publiques (décapitations, lapidations, pendaisons), de la torture sous toutes ses formes dont l'amputation des membres, de l'inégalité de droits entre les hommes et les femmes et de multiples contraintes religieuses absurdes et inutiles.

La Mecque étant la capitale politique de l'islam, c'est là que se situent le siège et le commandement de toutes ses

activités.

La Mecque est également la capitale militaire de l'islam, puisque c'est de là et selon les consignes des dirigeants saoudiens que se diffuse la guerre musulmane contre le reste du monde.

L'islam ne peut donc pas se dédouaner d'avoir une capitale où et de laquelle sont donnés tous les ordres militaires et terroristes de conquête. L'Arabie saoudite est d'ailleurs l'état le plus puissant économiquement des 57 états musulmans qu'il gouverne à distance, hors les états chiites. Cette fortune colossale lui permet de financer largement les guerres et le terrorisme islamique mondial.

La capitale politique de l'Arabie saoudite est Riyad et c'est là que se prennent toutes les grandes décisions politiques concernant tout ce qui se passe sur le territoire saoudien et notamment à La Mecque par la diffusion du dogme, le terrorisme et la conquête militaire musulmane contre le monde non musulman.

L'Arabie saoudite, La Mecque et Riyad sont donc bien les sources du mal musulman qui gangrène le monde.

Ce pays et sa capitale doivent aujourd'hui être considérés comme les commanditaires de toutes les guerres et actes de terrorisme commis dans le monde contre l'humanité au nom de l'islam.



Image : Riyad, capitale saoudienne

L'Arabie saoudite et Riyad doivent donc être désignés au monde comme les ennemis de l'ensemble du monde non musulman, de la démocratie, des droits de l'homme et de la laïcité, sur les cinq continents.

Le monde occidental a le droit et le devoir de sommer l'état saoudien de stopper ses manœuvres de guerre et de barbarie contre l'humanité et d'abandonner ses ambitions hégémonistes.

Faute de quoi, le monde occidental sera en situation et en position de prendre son refus pour la confirmation d'un état de guerre permanent initié et entamé par l'Arabie saoudite contre l'humanité, ce qui sera suffisant pour justifier l'intervention d'une coalition militaire internationale de grande envergure aux fins de neutraliser par la force cet état belliqueux et barbare, sans préjudice d'une destruction partielle ou totale de ses infrastructures militaires et civiles et de tout ce qui pourra être soupçonné par les états-majors occidentaux comme potentiellement offensif.

Les dirigeants saoudiens et leurs proches devront être arrêtés, jugés et condamnés pour crimes contre l'humanité et enfermés à vie. L'occident ne pratique pas la peine de mort.

Bien entendu, les installations pétrolières devront être protégées afin que l'occident puisse continuer à en profiter normalement. Si elles étaient sabotées, il serait cependant facile de les reconstruire assez rapidement.

Le territoire saoudien devra pas la suite être l'objet d'une occupation militaire partagée par les états membres de la coalition, comme le fut l'Allemagne nazie.

Les sanctuaires cultuels devront tous être détruits et rasés et la pratique de l'islam interdite au nom des victimes de l'islam et de toute l'humanité.

Sur le droit international

Le chapitre VII de la charte des Nations Unies

Le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, (art.39-51), intitulé et consacré aux « Actions possibles des Nations Unies en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression », permet notamment l'entrée en guerre contre un pays agresseur.

L'Arabie saoudite est un pays agresseur contre le monde libre.

L'article 39 (ONU) : « Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. »

Article 41 (ONU) : « Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures.

Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radio-électriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques. »

Article 42 (ONU) : *« Si le Conseil estime que les mesures prévues à l'article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen des forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de membres des Nations Unies. »*

Si le conseil de sécurité des Nations Unies (noyauté à plusieurs niveaux par l'Arabie saoudite) refuse de prendre acte et de condamner le pays agresseur, les nations du monde se passeront de l'avis des Nations Unies dont le rôle sera alors reconnu comme inexistant et l'ONU devra être démantelée.

Laurent Droit